

Feuille de route à destination de TOUS les parents qui veulent aider leurs enfants à la maison

1/ Les élèves ont un porte-vue pour chaque matière. Ils y écrivent leurs leçons, leurs définitions et font leurs exercices ; ils y reportent les corrections.

Vous êtes en droit de vous demander pourquoi tel ou tel exercice n'est pas corrigé : est-ce le professeur ? L'enfant ?

2/ Les élèves ont en classe une tablette sur laquelle ils peuvent consulter les supports CNED à partir desquels les professeurs fabriquent leurs cours c'est à dire les unités ou chapitres ou séquences et les séances.

Ces supports peuvent être aussi vidéo projetés en classe au tableau. Les élèves n'utilisent pas TOUJOURS les tablettes !

3/ A la maison, les élèves possèdent une clé USB sur laquelle se trouvent les mêmes supports CNED. Ils ne sont pas obligés de regarder leur PC ou leur tablette puisqu'ils ont avant tout leur cahier. S'ils doivent relire un texte, faire un exercice ou s'ils veulent approfondir, ils seront obligés d'avoir recours à un PC (ou tablette).

Conseils :

Mieux vaut copier les documents qui se trouvent sur la clé dans un dossier sur le bureau du PC ou de la tablette, à la maison.

Investissez dans une imprimante : pour aider votre enfant, vous pourrez OU il pourra imprimer les exercices à faire, les textes à lire ... Cela peut éviter d'utiliser SOUVENT l'ordinateur.

Il pourra également pour réviser ou vérifier ses connaissances, imprimer les tests ou évaluations proposés dans les supports CNED et les remplir au stylo ; réaliser des fiches de révision en copiant et collant tous les « je retiens » et les définitions ou mots de vocabulaire à connaître par cœur ; imprimer ses copies corrigées et annotées et prendre le temps de comprendre ses erreurs voire de les corriger avec vous.

Si votre enfant n'a pas tous les documents sur sa clé, il faut de suite nous prévenir. L'actualisation sera faite dans la journée.

4/ L'élève DOIT avoir son matériel ainsi que les livres à étudier. MERCI de l'aider à préparer son sac la veille. Les LIVRES à étudier doivent être lus à la maison. Mieux vaut préférer la version papier que la version numérique pour les livres !

5/ L'élève DOIT noter ses devoirs sur son cahier de textes ou agenda, même s'il peut en cas de doute se référer à la plateforme pronote accessible depuis le site du collège, grâce à son nom d'utilisateur et son mot de passe.

6/ L'élève doit apprendre tous les soirs ses leçons, chercher les mots de vocabulaire qu'il ne connaît pas.

Conseils :

Les mots de vocabulaire peuvent être notés avec leurs définitions dans un carnet à la maison et lus régulièrement.

L'enfant a son emploi du temps affiché dans sa chambre, au-dessus de son bureau par exemple. Il connaît le matériel à amener et également les leçons à apprendre et/ou revoir en priorité.

7/ En classe, l'élève prend des notes, écoute, n'hésite pas à poser des questions au professeur s'il n'a pas compris, note ses devoirs dans son cahier de textes ou agenda.

Il peut à tout moment se tourner vers la Vie Scolaire pour tout problème qui n'a pas pu être réglé en classe.

Le carnet de liaison doit être considéré comme l'outil privilégié de communication entre la famille et le collègue.

Si une réponse ne vous est pas apportée dans les plus brefs délais, c'est peut-être que l'information n'est pas passée. N'hésitez pas alors à contacter le secrétariat au 21 35 93 40, la CPE par courriel à l'adresse suivante cpecollegecourssevigne@gmail.com ou la principale principalcollegesevigne@gmail.com

Bonne année scolaire à tous ...